



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Congo Brazzaville

Question écrite n° 90985

Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les graves entorses à la démocratie et aux droits de l'Homme qui sont quotidiennement commises au Congo Brazzaville. Les principaux opposants sont gravement menacés et d'autres sont assignés à résidence sans aucun contact avec l'extérieur. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement maintient toujours son soutien au Gouvernement congolais, et s'il est intervenu afin que les opposants soient libérés et que les droits de l'opposition soient enfin respectés.

Texte de la réponse

La France suit avec une attention particulière l'évolution de la situation politique au Congo Brazzaville. Le Président de la République a exprimé à plusieurs reprises le soutien de la France aux principes fixés par l'Union africaine dans sa charte de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Avec ses partenaires européens, la France invite les autorités congolaises, comme celles des autres pays d'Afrique, à inscrire leur action dans le respect de ces principes. Pour recréer le consensus nécessaire à la tenue d'élections apaisées en 2016, la France soutient les efforts de dialogue politique et de renforcement de la gouvernance électorale, notamment ceux du représentant de l'ONU.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90985

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8108

Réponse publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9868